



Le 28 juin 2022

Question écrite du député Rodrigue DEMEUSE à Madame Caroline DESIR, Ministre de l'Education, relative à

La remise d'un « prix du PS » dans toutes les écoles communales de la Ville de Huy

Madame la Ministre,

Je reviens vers vous suite à nos échanges de la dernière fois au sujet de ce « Prix du PS » distribué dans les six écoles communales de la Ville de Huy à l'occasion de la cérémonie de remise des bulletins.

Lors de nos derniers échanges, vous m'indiquiez n'avoir jamais vu pareille situation auparavant et vous faire un devoir de saisir la commission du Pacte scolaire sur base des éléments qui vous seraient communiqués.

Il n'a pas fallu attendre bien longtemps, puisque dès le lendemain, le collège communal – dont le rôle est pourtant de faire respecter le décret - confirmait l'existence de ce prix, distribué chaque année depuis une cinquantaine d'années visiblement.

Et d'accompagner ces explications d'une justification franchement sidérante : « On a toujours fait comme ça, on ne voit donc pas où est le problème ».

Offrir ainsi des cadeaux à des enfants, devant des centaines de parents, au nom et pour le compte d'un parti politique, constitue pourtant une pratique d'un autre temps qui n'a pas sa place dans nos écoles. C'est de la propagande politique pure et simple, contraire au Code de l'Enseignement.

Et malgré ça, cette remise de prix a pourtant bien eu lieu dans chacune des écoles... Pire que ça : ce sont même les membres socialistes du collège communal qui sont venus remettre le prix ! La confusion des genres a donc été poussée à son paroxysme...

Dès lors, Madame la Ministre, quelles démarches avez-vous entreprises pour empêcher la remise de ce prix dans les écoles communales hutoises ? Avez-vous par ailleurs saisi la commission du Pacte scolaire comme vous en avez le droit, et quand le cas échéant ?

Avez-vous contacté le collège communal, pouvoir organisateur de l'enseignement communal, afin de lui rappeler les règles en vigueur et d'interdire de telles pratiques ? Comment

interprétez-vous la remise de tels prix, qui plus est par les membres du collège communal eux-mêmes ?

Je vous remercie.

Rodrigue Demeuse
Député